

## DIRECTRICE OU DIRECTEUR SERVICE DES COMMUNICATIONS

### LA FONCTION :

Vous serez responsable des activités de la Ville en matière de communications citoyennes, institutionnelles, internes et des affaires publiques. Vous aurez à développer des stratégies de positionnement et à élaborer un nouveau modèle de communication intégrée afin d'assurer la cohérence de l'ensemble des activités de communications internes et externes de la Ville, de même que celles avec la mairie, la direction générale et les services municipaux. Vous dirigerez les activités visant à faire connaître, de façon proactive, les activités et projets municipaux, d'anticiper les besoins et de proposer des solutions aux défis organisationnels. Vous travaillerez au développement et au renouvellement de l'image de marque de l'organisation et soutiendrez les initiatives de transformation des activités de communication.

### PROFIL RECHERCHÉ :

Vous possédez un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle en communication ou en relations publiques ainsi qu'une formation additionnelle en administration. Vous comptez au moins sept années d'expérience en communication, dont cinq années dans des postes de direction. Vous possédez une vision stratégique, vous démontrez de bonnes habiletés d'influence et de prise de décision et vous faites preuve d'une bonne capacité d'adaptation. Reconnu pour votre leadership mobilisateur et votre approche client, vous maîtrisez les fonctions de communication publique. Une expérience de travail au sein d'organismes publics constitue un atout.

### LES CONDITIONS DE TRAVAIL :

Pour ce poste cadre permanent, l'échelle de rémunération se situe entre 88 192 \$ et 123 276 \$, selon l'expérience, à laquelle s'ajoute une gamme complète d'avantages sociaux.

### POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE :

Pour connaître le profil recherché, visitez la section « Emplois » de notre site Internet d'ici le **13 septembre 2015** à l'adresse suivante : [sherbrooke.ca/emplois](http://sherbrooke.ca/emplois).

Seules les candidatures reçues sur le site Internet de la Ville de Sherbrooke seront considérées. Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues. La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.

